

Dominique LACROIX
Panamo sarl — 99-103, rue de Sèvres
75271 PARIS Cedex 06

Monsieur Philippe Batreau
Épistrophe, sarl à capital variable
33, avenue Auguste Renoir
78160 MARLY-LE-ROI

Recommandé avec accusé de réception
Paris, le vendredi 13 avril 2007

Philippe,

En vertu des prescriptions de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) d'une part et de la loi du 21 juin 2004 sur la confiance dans l'économie numérique (LCEN) et du droit de réponse d'autre part, je te demande pour la énième fois :

1/ de supprimer toute donnée nominative me concernant dans les trois articles suivants et dans leurs pièces jointes ou liens :
<http://www.blog.adminet.fr/epistrophe-adminet-france-vs-adminet-sarl-article00103.html>
<http://www.blog.adminet.fr/adminet-pirate-la-suite-article00136.html>
http://www.cawa.fr/adminet-pirate_breve0088.html respectivement sur le blog cawa.fr hébergé par Épistrophe, dans tes articles sur le blog.adminet.fr ainsi que dans leurs duplications dans tout autre site dont tu es éditeur ou hébergé par Épistrophe.

2/ d'insérer, sous trois jours, en commentaires respectifs des articles
<http://www.blog.adminet.fr/epistrophe-adminet-france-vs-adminet-sarl-article00103.html>
du 12 avril 2007, et <http://www.blog.adminet.fr/adminet-pirate-la-suite-article00136.html> du 11 février 2007 le texte suivant :

« Christian a toujours appelé qui le souhaitait à « s'emparer d'un morceau du projet Adminet et à le faire vivre par eux-mêmes ». Il a également souhaité pérenniser, professionnaliser et structurer un peu la mouvance informelle AdmiNet. Stefan Jaffrin — qui, pendant des années, a été son fidèle « second » (selon l'expression de Christian) — et Dominique Lacroix ne font, avec nombre d'autres amis d'AdmiNet, que formaliser cette orientation, conforme à la nature d'un projet collectif comme AdmiNet. Comme envisagé dès mars 2006, et à défaut d'avoir pu en parler ensemble du fait de ton blocage, les droits relatifs à AdmiNet (marques et domaines) ont été transférés à une association, l'Association des Amis d'AdmiNet, qui a pour charge d'en favoriser l'exploitation, en concertation avec Christian, Robert et toi. Ces droits sont appelés à être eux-mêmes donnés en apport à une éventuelle fondation ultérieure, selon un projet approuvé par Christian en son temps.

On se demande pourquoi, Philippe, tu as toujours refusé, depuis mars 2006, toutes les multiples propositions de discussion autour d'une table et toute médiation pour examiner pacifiquement cette question. Il y a un flou sur le contour de tes droits et sur leurs fondements. Il t'a toujours été proposé d'en parler posément et tes activités professionnelles ont toujours respectées.

mention à ajouter en commentaire de l'article du 12 avril] Contrairement à ce que tu nous entends, il n'y a pas eu d'intervention de maître Olivier Itéanu (à part une simple lettre à laquelle j'ai répondu) tandis que j'avais proposé la médiation de ce même avocat choisi par toi et à qui tu es lié au sein du CA de l'Isoc France.
Que signifie ce déchaînement de haine, de procès d'intention et de calomnies ?

Dominique Lacroix, membre de l'Association des Amis d'AdmiNet (AAA)
réponse à laquelle s'associe Stefan Jaffrin, président de AAA
avec le lien suivant, actif : < > »

En outre, en vertu du droit d'auteur, je te demande d'enlever du serveur d'Épistrophe les courriers dont je suis l'auteur et qui ont été mis en pièces jointes.

Bonne nuit, Philippe, mes remerciements anticipés et mes salutations distinguées

